



Le tableau ci-après liste les vaccinations requises pour l'ensemble des formations du Centre de formation professionnelle social.

IMMUNITE ACQUISE SI	
Diphtérie-Tétanos	≥ 5 doses de vaccin ou 3 doses de vaccin si vaccination débutée après l'âge de 6 ans et dernier rappel datant de moins de 20 ans
Polio	4 doses de vaccin Ou 3 doses si vaccination débutée après l'âge de 11 ans Rappel tous les 10 ans pour les métiers du laboratoire
Coqueluche	1 dose de vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche datant de moins de 10 ans
Rougeole-Oreillons- Rubéole	2 doses de chaque vaccin ou sérologie positive
Varicelle	Antécédents certains de maladie ou sérologie positive ou 2 doses de vaccin
Hépatite B	≥ 3 doses, sauf si vaccination débutée et complétée entre 11 et 16 ans avec 2 doses de vaccins adulte ET sérologie des Ac anti-HBs à faire : interprétation selon annexe 5 du plan de vaccination de l'OFSP
Hépatite A	2 doses de vaccin ou sérologie positive <i>Sauf pour les podologues, pour lesquels cette vaccination n'est pas demandée</i>
Influenza (grippe)	Vaccination annuelle entre mi-octobre et le début de la vague de grippe Pour tous les travailleurs des domaines de la santé et du social